



Papier, Citoyenneté

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès survenus à Saint-Élix le château.

Pour toutes personnes nés, mariés ou décédés à Saint-Élix le château, les demandes d'actes peuvent se faire en ligne depuis le site du service public de l'état. Votre demande arrive directement par mail à l'accueil du secrétariat de la mairie.

[Acte de naissance](#)

[Acte de mariage](#)

[Acte de décès](#)

Il en est de même pour le recensement des +16 ans et l'inscription sur les listes électorales :

- * [RECENSEMENT CITOYEN dès 16 ans](#)
- * [INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES](#)

Ces démarches peuvent se faire directement à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Pour les services de l'état qui sont maintenant dématérialisés, vous trouverez la procédure en suivant les liens ci-dessous.

[CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT](#)

[CARTE GRISE](#)

[PERMIS DE CONDUIRE](#)